

re dont elle put prendre soin, et qui fut comme les prémices de ces nombreuses écoles répandues aujourd'hui dans tous nos faubourgs, où des milliers d'enfants reçoivent gratuitement une éducation solide et vertueuse. Quant à l'éducation secondaire qu'il me suffise de nommer ces deux Collèges, où des maîtres dévoués rivalisent de zèle pour former l'esprit et le cœur de cette brillante jeunesse, doux espoir de la patrie ;—et cette Ecole Normale, où, sous une direction sage et éclairée, se forment à la science et à la vertu ceux qui bientôt seront les coopérateurs des parents et des pasteurs dans l'œuvre si éminente de l'éducation de l'enfance ;—et ce Cabinet de Lecture Paroissial, ce nouveau-né de six mois, qui déjà se trouvant à l'étroit dans le berceau qui l'a vu naître, réclame à grands cris un vaste local, où il puisse se fortifier et se développer à son aise ! A qui devons-nous ces florissantes institutions ? n'est ce pas au catholicisme ?—Et sans aller plus loin, l'honorable auditoire qui entoure cette tribune et où le clergé se trouve étroitement uni de vues et de désirs avec ce que Montréal renferme de plus éminent dans la société civile, n'est-il pas une preuve authentique que la foi et la science ne sont point deux rivales jalouses qui s'excluent, mais deux sœurs qui se donnent la main et se prêtent un mutuel secours ? C'est en vain que l'on prétendrait que Montréal par une exception extraordinaire est une cité de lumières, *quoiqu'elle* soit une cité de foi ; disons plutôt en changeant un seul mot, que c'est précisément *parcequ'elle* est une cité de foi, qu'elle est aussi une cité de lumières.

Montréal a donc des croyances catholiques profondes ; mais sa foi ne doit pas être morte et stérile ; elle doit être vivante et féconde en œuvres de charité : *Fides quæ per charitatem operatur* : voyons si elle a fidèlement rempli ce second devoir que sa vocation lui impose.

2o. *Montréal, cité de charité.* Avec les premiers colons, Dieu envoie une vierge chrétienne, un de ces anges de charité, vivantes images de sa tendresse et de sa miséricorde infinie ; Mlle Mance, c'était son nom, commença par jeter les fondemens de l'Hôtel-Dieu, dont l'origine se confond ainsi avec celle de la colonie elle-même (1). Ces héroïques colons qui avaient généreusement renoncé à tout pour accomplir leur noble mission recevaient dès ici-bas le centuple promis dans l'Évangile. Lorsque dans quelque rencontre meurtrière, ils tombaient cruellement blessés sous les coups des Iroquois, les dignes filles de St. Joseph entouraient leur lit de douleur de toutes les prévenances de la charité chrétienne ; à douze cents lieues de leur patrie ils trouvaient tous les soins qu'ils auraient pu attendre d'une mère ou d'une sœur dévouée.

Depuis deux siècles, dans le silence et la retraite, elles continuent leur mission de bienfaisance et de charité. Qui aurait jamais imaginé qu'une vertu si pure et si modeste pût trouver des ennemis ? Cependant un fanatisme infernal n'a pas eu honte de déverser sur ces innocentes victimes son fiel et son poison ; et il n'a pas trouvé de plus digne organe de ses noires calomnies, qu'une malheureuse, dont le front ne savait plus

(1) L'Hôtel-Dieu fut fondé dès l'an 1642 ; mais ce ne fut qu'en 1659 que les Hospitalières de la Flèche vinrent en prendre la direction.